

Séance du 6 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le six avril à dix huit heures, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle des Colombiers à Blosseville, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués

en exercice : 44
présents : 31
votants : 30

Présents : Emmanuel BOUST, Jean Pierre CANU, Luc CLAEYSSENS, Alain COUROYER, Joel DESCHAMPS, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Karine BATISTELLA, Noel GODEFROY, Carole PESQUET, Frédéric LEJEUNE, Bruno PAULMIER, Bruno PICARD, Jean Paul RENAUX, Jean Jacques THOMAS, Pascal VANIER, Dominique BOUGON, Serge BOUST, Pascal CAPRON, Philippe LARCHEVEQUE, Etienne LARDANS, Pierre Yves MENAGER, Didier BELLIERE (2), Josiane CERVEAU, Philippe COTE, Mathilde ROUSSEL (2), Claude ROUSSIGNOL, Martine PORET, Hervé LECLERQ

Excusés : Jean François ALIGNY, Olivier MATEUF, Jean Christophe DALLE, Christian LEROUX, Magalie WENDLING,

Date de convocation :
25 mars 2021

Absents : Yves GUERIN, Bernard TAILLEUX, Grégory BAR, Laurent BOUDIN, Olivier LECONTE, Ludovic HOUX (2), Gérard TIERCELIN

Excusés ayant donné pouvoir :

DELIBERATION N°2021-02 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Selon l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil municipal élit son président. Le Comité Syndical élit donc son président de séance pour l'approbation du compte administratif. Il s'agit de M. Claude ROUSSIGNOL, doyen d'âge.

Le quorum étant atteint, le Président du Syndicat quitte la salle sans prendre part au vote.

Après approbation du compte de gestion, le **Comité Syndical** :

- **APPROUVE** le compte administratif 2020 comme présenté ci-dessous :

Fonctionnement	Réalisé
Dépenses	279 222,50 €
Recettes	300 933,29 €
Excédent 2020	+ 21 710,79 €
Investissement	Réalisé
Dépenses	108 034,96 €
Recettes	141 176,68 €
Excédent 2020	+ 33 141,72 €
Excédent de fonctionnement antérieur	+ 15 748.91 €
Excédent d'investissement antérieur	+ 150 049.15 €
Excédent de Fonctionnement reporté	+ 37 459,70 €
Excédent d'Investissement cumulé	+ 183 190,87 €

VOTE :

Pour : **31**

Abstention : **0**

Contre : **0**

Fait à Blosseville,

Le 6 avril 2021,

Le Président de séance, M. Claude ROUSSIGNOL

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES
Espace Multi Services
40 rue Charles Lescane
76740 Fontaine le Dun